

tence législative dont elle est assortie seraient réglées d'après la répartition constitutionnelle des pouvoirs législatifs entre le Parlement et les assemblées provinciales. Les deux autres principes sont d'une part que le gouvernement du Canada continuerait à exercer un pouvoir législatif dans certains domaines tels que l'environnement, le transport et ainsi de suite, et que ces principes seraient confirmés par la signature d'un accord entre les deux gouvernements et par l'adoption d'une mesure législative et de modifications constitutionnelles appropriées.

La même lettre a été envoyée à toutes les provinces côtières du Canada. Il s'agit de la «Grande Charte» de Terre-Neuve. Dans le cas de Terre-Neuve, c'est la «Grande Charte de Clark» et la province sera intraitable. Sans cet accord, la Confédération serait une proposition des plus douteuses et le gouvernement ferait bien de se mettre cela dans la tête. Cette proposition restera très fragile jusqu'à ce que le gouvernement comprenne que Terre-Neuve ne va pas en démodre. Étant donné que cette province est la plus pauvre du Canada, avec seulement 53.6 p. 100 de l'argent que gagne le Canadien moyen et des prestations d'assurance-chômage qui représentent un douzième de l'ensemble des revenus des particuliers, contre un quarantième pour le reste du pays, il n'est pas question que Terre-Neuve et le Labrador renoncent à cette possibilité. Ce sera comme ça ou pas du tout. C'est la quatrième raison pour laquelle nous nous opposons à ce bill.

Quels principes devraient régir la politique énergétique? Une politique énergétique dans notre pays doit reposer sur deux principes primordiaux. Tout d'abord, si une proposition ne permet pas d'atteindre plus rapidement l'autonomie en matière de pétrole, elle ne doit pas du tout être mise en vigueur. Le deuxième principe devrait être que si cette proposition ne favorise pas l'unité nationale, il vaut mieux s'abstenir. Voilà les deux principes primordiaux à respecter, mais il ne figurent pas dans le bill à l'étude ni dans la politique énergétique nationale, parce que le Canada n'attendra jamais l'autonomie en matière de pétrole en appliquant les programmes que nous a proposés le gouvernement.

Et pour quelle raison? Nous le constatons autour de nous, tous les jours: le projet d'usine des sables bitumineux Alsands qui doit être annulé d'ici le mois de juin si le gouvernement ne modifie pas sa politique, parce qu'elle ne pourra pas s'en sortir compte tenu du régime actuel de fixation des prix. Il s'agit d'un projet de 8 milliards de dollars. Si le projet était entrepris en juin, il pourrait être terminé d'ici à 1987. Il produirait alors 147,000 barils de pétrole par jour. Mais ces projets, soit la construction d'usines pour l'exploitation des sables pétrolifères et des sables bitumineux n'aboutiront pas à moins d'un changement de politique. L'Imperial Oil a interrompu le projet de 9 milliards de dollars pour la récupération de pétrole lourd à Cold Lake. Il aurait fourni 140,000 barils par jour s'il avait été mené à terme. Le gouvernement actuel doit verser 20 à 40 millions de dollars uniquement pour garder en place encore quelques mois les ingénieurs et le personnel de soutien et savoir si on poursuivra les travaux. Le projet de récupération anticipée au champ pétrolifère de Judy Creek, d'une valeur de 400 millions de dollars, donnerait 15,000 à 20,000 barils de pétrole par jour de production anticipée ou tertiaire. Ces travaux sont actuellement suspendus. C'est toujours la même histoire. Les tours de sondage et le matériel quittent le pays en masse,

Pétrole et gaz du Canada—Loi

monsieur l'Orateur. Si nous examinons une analyse des investissements l'an prochain, nous constatons, d'après le Conference Board in Canada, un fléchissement distinct des placements prévus depuis le budget. Règle générale, 45 p. 100 de ceux qui ont été interrogés ont répondu que la politique gouvernementale avait eu un effet néfaste sur leurs investissements. Les taux d'intérêt plus élevés en ont touché encore 35.5 p. 100. Plus de 45 p. 100 des personnes interrogées ont déclaré que la politique énergétique du gouvernement avait eu un effet négatif sur leurs projets d'investissements. Il y a beaucoup d'autres histoires de ce genre parce qu'il se rend bien compte qu'il ne pourra pas participer au développement des ressources énergétiques à moins de se soumettre au contrôle croissant de la bureaucratie gouvernementale. Malheureusement, les compagnies privées dont il est question ici ne sont pas du genre à faire des courbettes. Elles vont mettre les voiles avant.

● (2100)

Le 28 novembre, j'ai écrit au trésorier de l'Alberta. Il m'a répondu le 30. Nous étions d'accord en principe sur le régime des prix à instaurer au Canada. Nous n'étions cependant pas d'accord sur le genre de taxe sur l'énergie qu'il fallait imposer pour récupérer la totalité des revenus que les industries pétrolière et gazière auraient tirés d'augmentations annuelles de \$2 le baril. Nous n'étions pas d'accord non plus sur certains autres détails de ce genre. Notre parti a exposé sa politique dans son budget et l'Alberta l'a acceptée. Si elle avait rejeté les autres éléments de notre politique, nous aurions pu imposer une solution de façon unilatérale, mais cela n'aurait pas mis l'économie du Canada en danger parce que dans une grande mesure, nos deux gouvernements s'étaient déjà entendus sur l'essentiel, c'est-à-dire sur les questions les plus importantes. Nous n'avons pas provoqué de crise de la confédération parce que nous connaissions les susceptibilités de l'Ouest. Nous savions qu'il fallait agir de manière loyale avec cette partie du pays. Nous nous sommes mis en quatre comme le gouvernement d'en face a dû le faire pour satisfaire d'autres régions du pays. Mais le gouvernement ne voulait pas s'entendre avec l'Alberta. Ce gouvernement veut écraser l'Alberta. Il veut se servir de ses pouvoirs pour mettre la main sur les sables bitumineux, et tirer parti de son droit de désaveu. Il veut mettre à profit ses pouvoirs qui lui permettront sans nul doute d'écraser l'Alberta. Mais cet écrasement de l'Alberta serait une victoire à la Pyrrhus. Pas question d'usines de sables bitumineux. Pas question d'usines d'huiles lourdes. Pas question de Judy Creek. Pas question de pétrole et de gaz sous-marin quand le gouvernement essaiera d'écraser l'Alberta et Terre-Neuve, car ces provinces ne se laisseront pas faire. Elles riposteront. Pas question d'exploitation des sables bitumineux. Il ne peut être question d'exploiter le gisement de Cold Lake si l'Alberta ne veut pas installer les infrastructures nécessaires. Le gouvernement fédéral peut exercer ses droits, prendre légalement les sables bitumineux, en être le propriétaire officiel, mais comment pourra-t-il commencer la mise en exploitation s'il ne trouve pas de ville, s'il n'y a pas d'égouts, pas de tuyaux, pas de routes, pas de gens parce que l'Alberta ne veut pas doter la région des infrastructures nécessaires. Qu'on arrête donc cette vaste fumisterie. Abandonnez donc votre attitude hautaine qui est si caractéristique des provinces centrales. Tâchez donc de vous rendre compte que le Canada compte d'autres régions. Si vous adoptez une attitude de